

Quelques règles d'organisation à respecter :

Avant le séjour, le responsable devra prévenir par téléphone Gaby ou Christine FRANCILLARD de son arrivée. Leur numéro lui sera communiqué lors de la réservation. Attention, ils ne sont pas tenus de donner les clés après 20 h.

Pour un bon fonctionnement, vous devrez respecter les horaires d'arrivée et de départ : arrivée 10h – départ 17h. Dans l'esprit de la maison les occupants doivent tout faire pour accueillir les arrivants.

Lors du départ de la maison, respecter les consignes affichées (coupure gaz, coupure chauffage, coupure partielle électricité). La maison devra être rendue propre. Les produits d'entretien et le ménage sont à la charge des occupants.

En cas de dégradation :

Les travaux et aménagements étant effectués par une main d'œuvre dévouée et bénévole, un grand respect des lieux et du matériel est demandé. Une caution pourra être exigée et les éventuels dégâts seront refacturés au responsable du séjour.

Accès à la maison depuis VIENNE ou LYON :

Depuis Vienne :

Direction Saint Jean de Bournay
— La Côte St André — Voiron —
Saint Laurent du Pont — St Pierre
d'Entremont — Entremont le Vieux
— Le Désert

Depuis Lyon :

Autoroute jusqu'à Voiron, puis
suivre l'itinéraire précédent, ou
jusqu'à Chambéry, puis direction Le
Granier — Entremont le Vieux — Le
Désert

La maison se trouve dans le centre du hameau « Le Désert »

Association Jeunesse et Familles
Ouvrières de VIENNE

Chez M. Patrick VALANCONY
13, Avenue Général LECLERC
38200 VIENNE

Trouver la maison par GPS :

N 45.4627

E 5.8654

www.ajfov.com | ajfov73@gmail.com



**CENTRE D'ACCUEIL DU DÉSERT
D'ENTREMONT-LE-VIEUX**

(en gestion libre)

SAISON 2022

du 1er janvier au 31 décembre 2022

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

Pour toute réservation :

Le responsable devra s'adresser à Jean Claude et Martine ESTRABOL : par téléphone au **04 74 85 21 44** ou par email : mjcestrabol@wanadoo.fr
En cas d'absence de ces derniers, joindre l'Association : ajfov73@gmail.com

Conditions pour réserver :

Chaque organisateur sera **responsable** et sera présent pendant toute la durée du séjour. Il donnera ses coordonnées complètes lors de la réservation et sera garant de l'état des lieux au moment de rendre les clés.

Une réservation ne pourra être valable **que si elle est accompagnée de la convention de location signée et du règlement total du séjour (1 chèque de la moitié du séjour représentant les arrhes et 1 chèque du montant du solde). Ces chèques ne seront encaissés qu'à la fin du séjour. Un virement est également possible**

En échange de sa réservation seront remis au responsable :

- Le reçu à présenter à Mr ou Mme FRANCILLARD pour la remise des clés (ceux-ci habitent au Désert, à proximité de la maison)
- Une fiche de renseignements à compléter et à envoyer à Jean-Claude et Martine Estrabol

NB : il est impératif d'indiquer à ce moment-là tout problème rencontré durant le séjour (casse, dysfonctionnement...) afin que nous puissions réparer ou remplacer.

Délais de réservation :

Pour les séjours de longue durée (congés scolaires et week-end prolongés) une réponse pourra être donnée 4 mois avant le début du séjour:

- Le 1er mars pour les congés d'été.
- Le 1er septembre pour les congés de Noël.
- Le 1er novembre pour les congés de février.

En cas de désistement les arrhes ne pourront être ni reversées, ni reportées sur un séjour ultérieur.

En cas de concurrence sur les mêmes dates, c'est le bureau de l'association qui

arbitrera.

La maison peut accueillir 15 personnes **en gestion libre**.

L'hiver, la station familiale du Désert (Alt 1200 m) située à deux pas de la maison, permet la pratique du ski de fond et de piste, ainsi que de la raquette. (Plus de 30 kms de pistes balisées et entretenues)
Les paysages enneigés y sont magnifiques.

L'été, randonnées à pied ou à VTT, spéléo, escalades, visites des infrastructures du parc de Chartreuse, sont des exemples de nombreuses activités possibles. La beauté de la nature et le calme en sont les atouts majeurs.

Conditions de location 2022 :

65€ par journée d'ouverture, taxe de séjour incluse. **Attention ! Toute journée commencée est due.**

Pour les personnes souhaitant arriver la veille au soir, un supplément de **32€** sera demandé. Pour les séjours d'été (mois de juillet et août)

- 290€ la semaine
- 390€ la quinzaine
- 520€ les 3 semaines
- 680€ les 4 semaines

Carte d'adhérent :

L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire pour toute réservation. Tarif :

- 10 € minimum par famille

Important : en présentant votre carte d'adhérent au foyer de ski de piste du Désert, vous bénéficierez du tarif groupe sur les locations de matériels et les forfaits.

Notre association met à la disposition de chacun une maison toute équipée, située au Désert d'Entremont le Vieux, en Savoie, en plein cœur du parc naturel régional de Chartreuse

